

Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Du 19.09.26 au 20.09.26

GARD

- ✚ **PUJAUT** : l'utilisation du stade communal est interdite à toute activité sportive 4^{ème} Edition les Roses de l'Étang du 03 et 04 Octobre 2026
- ✚ **GOUDARGUES** : l'utilisation du stade communal est interdite à toute activité sportive du 02.02.26 au 31.10.26 :
- ✚ **ST PAULET DE CAISSON** : terrain de football Jean Monnet du 16.09.26 au 15.10.26 / **terrain de repli pour le Foot à 11 : stade de St Julien de Peyrolas**
- ✚ **SAINT GILLES** : fermeture du complexe de l'Espeyran du 10/09 au 28/09/26
- ✚ **CHAMBORIGAUD** : stade communal du 14.09 au 08.11.26
- ✚ **MANDUEL** : stades du complexe Guy Secondi le 03.10.26 (journée Taurine)
- ✚ **CONGENIES** : stade municipal en travaux jusqu'au 02.11 inclus Terrain de repli Villetelle

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

Mise à jour le 18/09/2026 10:34